



LÀ

**où votre voix
compte**

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel Portneuf-Champlain, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

6 AVRIL 2023, À 19 H

Au 257, boulevard du Centenaire
Saint-Basile

Il est également possible d'y assister virtuellement en s'inscrivant obligatoirement avant le 31 mars 2023. Pour ce faire, les membres-assurés doivent communiquer avec la Société au 1 888 888-1229, poste 3710, ou par courriel à sara.bellerive@promutuel.ca.

Pour participer, chaque membre-assuré doit détenir une adresse courriel pour accéder à la plateforme virtuelle.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les membres présents pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les administrateurs et poser des questions au conseil d'administration.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège 4, secteur 2
Siège 5, secteur 2

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 27 mars 2023, à 16 h, le bulletin de mise en candidature, les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi est fait à l'adresse sara.bellerive@promutuel.ca. Les membres-assurés peuvent également communiquer à cette adresse courriel pour se procurer les documents de mise en candidature mentionnés ci-dessus. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse sara.bellerive@promutuel.ca, au plus tard le 5 avril 2023, à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli, lequel est également disponible à cette même adresse. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.